

# Arrondissement de Beaconsfield-Baie d'Urfé

## Secteurs établis

### Orientation

#### Maintenir le caractère des secteurs

La réglementation de zonage visera à maintenir le type de bâti existant, présentant les caractéristiques suivantes :

#### Secteur 03-01 :

- bâti de un à cinq étages hors-sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

La réglementation de zonage assurera la préservation des milieux naturels environnant, notamment celui de la rivière à l'Orme.

#### Secteur 03-02 :

- bâti de un à quatre étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

#### Secteur 03-03 :

- bâti de un ou deux étages hors-sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

#### Secteur 03-04 :

- bâti de un ou deux étages hors-sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen.

La réglementation de zonage pourra reconnaître le bâti existant ainsi que les projets immobiliers dûment autorisés au moment de l'adoption du Plan d'urbanisme qui ne se conforment pas aux paramètres énoncés ci-dessus.

## Arrondissement de Beaconsfield-Baie d'Urfé

### Secteurs à transformer ou à construire

#### Orientation

##### Renouveler le caractère des secteurs

La réglementation de zonage permettra un nouveau type de bâti présentant les caractéristiques suivantes :

#### Secteur 03-C1 :

- bâti de un ou deux étages hors-sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen;
- C.O.S. minimal : 0,2;
- C.O.S. maximal : 1,0.

La réglementation de zonage précisera les limites du bois Angell à protéger et à mettre en valeur.

#### Secteur 03-C2 :

- bâti de un à quatre étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol faible ou moyen;
- C.O.S. minimal : 0,2;
- C.O.S. maximal : 2,0.

La réglementation de zonage précisera les limites du bois Angell à protéger et à mettre en valeur.

La réglementation de zonage pourra reconnaître le bâti existant ainsi que les projets immobiliers dûment autorisés au moment de l'adoption du Plan d'urbanisme qui ne se conforment pas aux paramètres énoncés ci-dessus.

